

L'INVESTISSEMENT DANS L'AGRICULTURE EN AFRIQUE DE L'OUEST

BILAN ECOWAP+10

Cheikh Oumar BA, IPAR

Abidjan, 16 décembre 2015

Contexte et enjeux

- ✓ Dialogue sur les investissements agricoles dans l'espace CEDEAO (IPAR, ENDA-CACID, AFAO, POSCAO)
- ✓ Secteur agricole a une place capitale en Afrique
 - Source importante de devises pour les Etats
 - Création d'emplois, près de 65% de la population active
 - 35% des produits intérieurs brutes de la CEDEAO
- ✓ De nombreuses initiatives ont été lancées mettant en exergue les atouts de l'Afrique de l'Ouest pour lever les défis alimentaires et nutritionnels
- ✓ Mais défis restent nombreux dont celui de la mobilisation des investissements nécessaires au développement de l'agriculture.

Processus d'élaboration de l'ECOWAP

- En 2003, les chefs d'État africains ont lancé PDDAA qui constitue un cadre intégré pour le développement de l'agriculture : réduire la pauvreté et à améliorer la sécurité alimentaire
- La politique agricole et alimentaire régionale de la CEDEAO adoptée en 2005.
- En 2009, la signature du « Pacte régional pour la mise en œuvre de l'ECOWAP » : l'application des principes de leadership, d'alignement et de coordination des interventions dans le secteur agricole et alimentaire
- En 2010 : adoption PRIA donnant corps à la politique agricole régionale

Aller au delà des chiffres...

- Comment faire de l'investissement, non pas un moyen rapide d'enrichissement au service d'une minorité, sans impact global sur l'économie, mais un instrument de transformation structurelle durable de l'agriculture
- Aller au delà des statistiques et questionner la qualité des investissements, leur ciblage et leur orientation sectorielle (engagement sous comité du CIP)
- S'interroger sur les acteurs de l'investissement et leurs objectifs et sur la façon d'articuler cet investissement avec la politique économique, sociale, environnementale, nationale ou régionale

Questions

- Où vont les investissements dans le secteur agricole en Afrique de l'Ouest et qui en sont les auteurs?
- Quelles sont les politiques et instruments de développement de l'agriculture; comment sont-ils élaborés et d'où tirent-ils leur légitimité?
- Quelles sont les articulations entre les investissements domestiques et les investissements étrangers?
- Les politiques liées à l'agriculture sont-elles élaborées et mise en œuvre en cohérence avec les autres politiques sectorielles, notamment les politiques industrielle et commerciale?

Pourtant

- L'investissement n'est ni bon ni mauvais en soi.
- Dépend de facteurs dont le plus important est la capacité de l'Etat à :
 - légiférer pour accompagner,
 - suivre,
 - réguler et orienter les investissements dans un sens conforme à leur propre vision en matière de développement économique et social

A l'heure du bilan de l'ECOWAP, que retenir ?

- Rappel
 - Le principal cadre de régulation du secteur agricole est la Politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP).
 - Adoptée en janvier 2005 à Accra par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, l'ECOWAP s'inscrit dans le sillage du processus continental PDDAA/NEPAD.
 - Elle est le fruit d'un long dialogue politique entre les Etats Membres, les Institutions régionales et les acteurs des organisations professionnelles de la région.

Avancees

- Après dix ans de mise en œuvre, l'ECOWAP a produit d'importants résultats, notamment grâce à certaines initiatives telles que "l'initiative faim zéro", "l'offensive riz", le "programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest", "les réserves régionales »
- Les principales acquis ont trait :
 - (i) au renforcement du cadre régional d'intégration des économies agricoles (existence d'une politique régionale et de programmes d'investissements régional et nationaux),
 - (ii) à l'impulsion d'un processus participatif et inclusif (nombreux et divers espaces de concertation sur les problématiques de sécurité alimentaire et de développement rural),
 - (iii) à la mobilisation de ressources humaines et financières, et
 - (iv) à la mise en œuvre de programmes régionaux fédérateurs dans tous les domaines clés de la politique d'amélioration des performances du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique en Afrique de l'Ouest.

Faiblesses mise en œuvre ECOWAP

- (i) faiblesse des mécanismes de coordination et pilotage des PNIA de certains pays,
- (ii) faiblesse des dispositifs de suivi-évaluation (PRIA, PNIA),
- (iii) insuffisance des ressources financières mobilisées au compte des PNIA,
- (iv) persistance de pratiques (approche "projets") inhibant le caractère fédérateur des PNIA (lancement de projets hors PNIA relatifs à la résilience, au changement climatique).

Sur les enjeux d'investissement en Afrique

- Quel modèle de relation entre le Secteur Privé et les producteurs (contractualisation) et Quels en sont les implications ?
- La sécurité alimentaire ou la souveraineté alimentaire au niveau régionale ou nationale ?
- Quelle solution pour le foncier ?
- Quel modèle de partenariat et de promotion pour la création de richesse ?
- Faut-il continuer à augmenter la production ou mettre en place des politiques d'industrialisation ?

S'appuyer sur les expériences en cours

- L'exemple de la contractualisation dans le riz en Côte d'Ivoire :
 - Un contrat tripartite établi sous la vigilance de l'Etat relie les producteurs, les entreprises et les institutions de financement.
 - L'entreprise en s'installant, doit aider les populations et les producteurs doivent vendre au retour à l'investisseur.
 - L'Etat est chargé de mettre en place des conditions pour favoriser ces partenariats. Les prix sont fixés de manière concertée en fonction des coûts et autres aspects de commercialisation
- Sur le plan régional, les politiques communes peuvent permettre d'autonomiser les Etats par rapport certaines spéculations telle que l'Ail qui est produit en masse au Niger.

Recommandations

- Investir dans la production pour baisser les couts supportés par les producteurs
- Améliorer la compétitivité des produits pour lever les barrières à l'entrée et faciliter l'accès à certains marchés.
- Capitaliser les expériences réussites des pays et appuyer les modèles les plus adaptés.
- Amener les Etats à respecter leur engagement dans la libre circulation des biens et profiter de certaines opportunités (ex : mangue Sénégal et Burkina qui ne produisent pas la même période).
- Former les producteurs dans la gestion des Exploitations Familiales et former pour l'employabilité, c'est à dire de nouveau entrepreneurs agricoles.

Recommandations (suite)

- Tenir davantage compte de la transformation des cultures vivrières dans les politiques de la CEDEAO
- Contribuer au professionnalisme des producteurs en les formant
- Mettre en place un mécanisme Ouest africain d'alerte précoce propre à la CEDEAO
- Mettre en relation, politique de l'élevage/pastorale et politique foncière
- Harmoniser les politiques nationales et celles régionales, en tenant compte des complémentarités avec l'UEMOA
- Tirer profit du processus ECOWAP 2025 pour passer d'une logique de coordination à une logique d'intégration avec la définition d'une politique régionale unique.

- Mécanisation et technologie: adapter les choix aux besoins et à la nature des exploitations;
- Faciliter la circulation des produits agricoles et l'accès aux marchés régionaux
- Développer les chaînes de valeur en garantissant une évolution concomitante des différents segments de la chaîne et un partage équitable des richesses;

- Merci de votre aimable attention